



GAMELLES ET BIDONS

Interrégion des Douanes
Nouvelle Aquitaine
JUIN 2016



Union Nationale des Syndicats Autonomes

CE QUE VOUS N'AURIEZ JAMAIS DÛ LIRE*

Une réunion, présidée par Mme DEGENEVE (SG-SAFI), réunissait à Bercy le 3 juin les fédérations syndicales SOLIDAIRES, CGT, FO, CFTD, CFTC et UNSA. Il s'agissait d'une réunion consacrée à la problématique de l'amiante et des bâtiments administratifs. (Une seconde réunion concernant les agents étant programmée le 23 juin.)

Des tableaux nous ont été remis en début de séance sur le recensement des dossiers techniques amiante (DTA) et la mise en place de la signalétique amiante dans les bâtiments. Les statistiques concernaient essentiellement les bâtiments domaniaux.

Sur 736 bâtiments domaniaux, on recense l'existence de 701 DAT dont 368 sont non actualisés depuis 2012.

131 n'indiquent pas la présence d'amiante ou bien un site désamianté.

D'autre part, seulement 183 bâtiments font l'objet d'une signalétique amiante et 71 d'une signalétique programmée.

Le DTA comme la signalétique sont des obligations inscrites dans le guide amiante, c'est pourquoi nous n'aurions pas dû entendre ces résultats et vous, les lire, mais l'application des obligations se heurte à des difficultés de mise en œuvre. Suite à ce constat, la présidente va réaffirmer l'obligation de mettre en place dans les meilleurs délais la signalétique amiante. Concernant l'obligation de mise à jour des DAT, elle n'a pas été en mesure de fixer une date limite mais s'engage à apporter prochainement un calendrier.

Une feuille de route a été examinée, elle comprend 4 axes principaux :

- La gestion de l'information avec 3 propositions, valoriser un réseau amiante, améliorer l'accès à l'information sur l'amiante sur alizé et définir les outils à développer pour améliorer l'information de l'ensemble des agents.*
- La gestion des travaux avec 2 propositions, mieux cerner le périmètre concret d'application des différentes réglementations et définir un vade-mecum pour les agents amenés à effectuer des travaux*
- Le parc locatif, pour lequel tout reste à faire étant donné le peu d'empressement des bailleurs. A cet effet l'administration est dans une phase d'étude juridique des différents baux de manière à obtenir, lors du renouvellement des baux, certaines obligations de la part des propriétaires en matière de repérage et de réfection.*
- Enfin, l'achèvement et l'actualisation du plan d'action 2009 sur le parc domanial concernant le retrait des matériaux des listes A et B.*

La réunion a permis de mettre en évidence les lenteurs opérationnelles pour le domanial et l'immobilisme, jusqu'à présent, concernant le parc locatif.

*** Le 3 juin Serge Détrieux (Unsa) devait participer au GT CSRH, ce dernier ayant été annulé à notre grand regret, il a participé à Bercy à un GT sur l'amiante.**

CSRH : L'UNSA ÉCRIT À LA DG

Madame la Directrice générale,

Le groupe de travail concernant le CSRH qui devait se tenir le 3 juin dernier a finalement été annulé.

Si nous nous livrons à un petit historique sur le fait que ce groupe de travail ne se soit toujours pas tenu, il faut remonter un an en arrière avec le premier report dû au manque de visibilité que pouvait avoir l'administration sur ce service alors même que les syndicats tiraient déjà la sonnette d'alarme.

Le deuxième report était lié au changement de « tête » à la sous-direction A ... Il y a là, beaucoup à dire, lorsque le précédent sous-directeur, les yeux dans les yeux, annonçait aux agents du CSRH, lors d'une visite à Bordeaux, qu'une NBI leur serait octroyée pour qu'au final, le personnage parti sous d'autres cieux, cette mesure ne s'applique jamais.

Enfin ce dernier report dû au mouvement social du printemps vient prolonger l'attente. Aussi, nous nous adressons directement à vous par courrier alors que la situation est préoccupante tant pour les personnels du CSRH qui souffrent de conditions de travail inacceptables, que pour la communauté douanière impactée par le travail de ce service support (paye, gestion carrière, dossier accident de service, retraite).

Ce dossier urgent est devenu si sensible pour que l'Unsa ne l'aborde de manière dogmatique. Nous souhaitons donc ici évoquer des situations précises en partant du réel et du concret afin de déboucher sur deux principaux axes revendicatifs :

- rendre la charge de travail acceptable en mettant les effectifs en adéquation ;
- accorder une reconnaissance financière pérenne aux agents du CSRH.

Avant le basculement sur SIRHIUS, le souci majeur de l'administration était de réussir le défi technique de la migration des logiciels. Il fallait éviter l'accident technique !

Actuellement, l'Unsa pense qu'il est également nécessaire de se pencher sur le stress croissant des agents afin d'éviter l'accident, cette fois-ci, humain !

Certes, si la migration a réussie, c'est au prix de moult efforts de la part des agents, efforts répétés jusqu'à ce jour puisqu'il faut constamment corriger les données afin que SIRHIUS sorte les bonnes payes.

De plus si vous prenez en compte le calendrier de gestion des carrières 2016/2017 qui nous a été transmis dans les documents de travail, vous admettez bien que les événements ayant un impact sur la charge de travail du CSRH se succèdent à un rythme soutenu.

Ajoutez à cela, les effets de la loi ZUS (plus de 900 dossiers en douane), puis les effets de la PPCR et vous comprendrez l'ampleur de la tâche du CSRH.

Mais là ne s'arrête pas l'accumulation des surcroûts de travail.

Les 1000 recrutements supplémentaires se traduisent par une augmentation du nombre de douaniers au moins pour les 2 ou 3 ans à venir. Cela impacte fortement le pôle service nationaux « école » du CSRH qui doit effectuer la recevabilité des dossiers mais également certains pôles comme le pôle Nord/Grand Est. En effet, sur les 250 premières sorties de stage AC de La Rochelle, 65 reçoivent une affectation sur cette région. Multipliez par quatre et vous obtenez la charge de travail d'un gestionnaire à temps plein supplémentaire rien que sur ce pôle.

Il est par ailleurs question de confier la gestion de toutes les absences (congés, CET...) au CSRH.

Les arrêtés seront également transférés de la DG vers le CSRH.

Et pour finir la charge de travail des gestionnaires sera alourdie par la mise en œuvre du contrôle interne comptable qui consiste à un recensement statistique du travail fourni.

Tous ces facteurs font que les agents du CSRH sont pressés et même sur-pressés.

Le phénomène prend de l'ampleur avec l'important taux de turnover du personnel depuis la création de ce service. Certes, on peut espérer maintenant une certaine stabilisation, mais ce phénomène mérite d'être analysé sur une plus longue période afin de ne pas en tirer des conclusions hâtives.

Il est donc nécessaire d'apporter des bonnes réponses à toutes ces problématiques.

Il semblerait que vous ayez envisagé de faire appel à deux agents retraités avec en retour un refus. Cette voie est donc non concluante.

Vous envisagez également pour les prochains mouvements, suite au Tableau Annuel des Mutations, de faire partir les agents du CSRH au 1^{er} septembre et non au 1^{er} juillet tout en formant les nouveaux agents avant le 1^{er} juillet ce qui permettrait un tuilage. Mais ces astuces ponctionnent les ETPT des autres Directions, déjà bien en peine ! c'est au mieux une mesure cache misère.

Vous avez également créé une cellule de 2,5 agents pour venir en renfort sur les pôles, mais au total, le nombre de gestionnaires ne croît pas.

Vous faites appel pour le service d'archivage à des contrats de vacataire. Mais leur durée se limite à une période d'un mois ce qui n'est pas approprié pour obtenir un travail optimum.

À vrai dire, la charge de travail de ce service a été sous-dimensionnée et vous devez répondre à ce constat par une augmentation du nombre de gestionnaires.

Par ailleurs, pour un travail aussi spécifique que celui du CSRH et sous condition que toutes les mesures de confidentialité puissent être garanties, le télétravail pourrait permettre une facilitation du travail et un meilleur confort pour les agents volontaires.

Enfin, la création d'une ligne d'ACF « CSRH » devrait selon nous accompagner les efforts fournis par les agents du CSRH. À titre d'exemple, les agents du pôle spécialisé qui s'occupent entre autre des retraites ont perdu en venant de Nevers à Bordeaux leur prime DG tout en faisant néanmoins le même travail ! Ce même service est également touché par le manque d'effectif. De 15 agents ils sont désormais 10, dont 2 Paris-spécial qui doivent partir. Certes, une charge de travail a été transférée au Service des Retraites de l'État de Nantes, mais elle ne correspond pas à 5 agents et de plus, le service de Bordeaux traite 200 à 250 dossiers d'accident de service qui n'étaient pas de leur compétence à Nevers.

L'ampleur des déficits d'emplois est donc lourd, on ne peut plus se contenter de solutions de replâtrage.

Le syndicat UNSA DOUANES vous demande, Madame la Directrice générale, de prendre rapidement des mesures pérennes et de faire le point ultérieurement avec les organisations syndicales. Il en va de la bonne marche des services dans leur ensemble.

Veuillez accepter, madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments dévoués.

Nous remercions chaleureusement tous les agents du CSRH qui lors du passage de leur représentant Unsa, Serge Détrieux, nous ont permis d'argumenter ce courrier.

UNE AG UNSA ET UNE MOTION



L'assemblée générale du syndicat Unsa Douanes du sud-ouest s'est tenue le 27 mai à Fronsac, réunissant près de 40 participants. Nous avons dans la salle un militant venu de Poitiers, dont la DR formera très prochainement avec Bayonne et Bordeaux la future DI de la Nouvelle Aquitaine. Nous avons donc évoqué les prochaines élections pour le comité technique local qui se tiendront en fin d'année.

Nous avons également fait le point sur l'actualité douanière avec le secrétaire général du syndicat pour la partie nationale et Jean-Marc Quérillacq pour l'actualité de la DR de Bordeaux.

Jean-Noël Vasseur a rendu compte des réponses obtenues à nos questions posées lors du CTSD de la veille.

La secrétaire départementale Unsa, Nadège Couronné (professeur des écoles) a présenté l'Unsa Gironde qui regroupe des collègues de différents corps de métiers du public comme du privé.

L'Unsa demeure un syndicat combatif mais qui se veut autonome de toute chapelle politique ou autre dans le but de proposer aux adhérents et aux agents une action syndicale utile.

L'ensemble des participants a adopté à l'unanimité la motion ci-après qui nous a valu des remerciements également publiés ici.



MOTION AG UNSA DOUANES DI DE BORDEAUX

Nous, douaniers du sud-ouest, réunis à l'occasion de l'assemblée générale interrégionale Unsa Douanes, de part notre proximité avec les autres syndicats Unsa, dont celui de la Police, de part nos contacts professionnels avec les policiers, notamment dans le cadre des missions de sécurité, tenons à témoigner notre total soutien moral à tous nos collègues de la Police qui dans les tâches difficiles de maintien de l'ordre, qui sont les leurs, subissent actuellement des actes de violence autant abjects que condamnables.

Force doit rester aux principes républicains auxquels les policiers de l'Unsa tout comme les douaniers de l'Unsa restent attachés.

Alors chers collègues de l'Unsa police, sachez que, nous aussi, nous embrassons les flics !

REPONSE

Chers collègues Douaniers,

Les policiers de la Gironde ont été informés de votre soutien à l'occasion de notre manifestation du 18 mai 2016. Une diffusion nationale de votre communiqué a également été réalisée.

Aussi, les membres du bureau Girondin de l'UNSA Police tiennent à vous communiquer leurs chaleureux et sincères remerciements.

Nos professions sont souvent décriées et critiquées.

Nous l'acceptons, car nous savons mieux que quiconque ce que "servir" veut dire et nos détracteurs nous paraissent alors bien ridicules...

Toutefois, les violences quotidiennes dont nous sommes victimes en marge des manifestations doivent cesser, elles nuisent aux principes de Démocratie et de République qui nous sont chers.

Cette escalade de la violence a été dénoncée lors de notre manifestation.

Cependant les jours qui ont suivi nous ont malheureusement donnés raison...

Les drames que l'on craignait se sont produits et se reproduiront si des décisions ne sont pas prises au plus haut niveau de l'Etat.

Dans l'attente de jours meilleurs, il est rassurant de savoir que l'on peut compter sur votre soutien.

Le bureau départemental Gironde UNSA Police

ÉLECTION DU CTSD DE BORDEAUX EN DÉBUT D'ANNÉE 2017

